Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20261027-20261005CCAS01-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 05 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq-octobre, à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT.

Date de convocation : 01 octobre 2026
Membres en exercice : 15
Présents : Gilbert LE VAILLANT, Marie Yvonne GELARD, Carole LAURENT, Florence GOD, Mélanie LANGELLA, Séverine JEANDEL, Thomas BOUSSOUGANT, Patricia GUYOMARD, Marie-Thérèse JEGOU, Annie LE GOFF, Jeannie MARLEC, Danielle PARANTHOËN, Jeannine PERROT,
Absents excusés : Jean-Paul LE CALVEZ, Joël BREXEL,
Votants : 13
Secrétaire de séance : Marie Yvonne GELARD,

SUBVENTION 2026 - BANQUE ALIMENTAIRE

Monsieur le Président présente un courrier de demande de subvention émanant du centre d'aide alimentaire du Pays de Guingamp, pour l'année 2026. La subvention demandée s'élève à 995 €uros.

Après en avoir délibéré,

Le CCAS à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE le versement d'une subvention de 995 € pour l'année 2026 au centre d'aide alimentaire de Guingamp.

Fait et délibéré, le 05 octobre 2026

Le Président,

Gilbert LE VAILLANT,

